



nos références

date

D2.1/CV/MUL 09.02.02/2021/14230

Objet: Contribution à l'UNICEF pour le programme conjoint 'Global programme to accelerate action to end child marriage (GPECM)– évaluation du programme par le service gestionnaire D2.1 – PO 4500563642 – PRISMA 1487

Cadre général

L'AR (voir en annexe) signé en date du 16 septembre 2018, prévoit une contribution de 8.000.000 EUR pour la période 2018-2021, payable en 4 tranches de 2.000.000 EUR chacune. La première tranche a été mise en paiement en 2018, la seconde en 2019 et la troisième en 2020.

L'AR prévoit, en son article 4 que « le versement de la première tranche s'effectuera dès notification de la réception de la lettre d'intention. Le versement des tranches suivantes s'effectuera sur base d'une « demande de paiement » annuelle. ».

Il s'agit d'un programme financé par plusieurs donateurs. Les contributions des donateurs sont rassemblées dans un fonds, sans earmarking. Les pièces justificatives sont des documents communs pour l'ensemble des donateurs.

Rapportage narratif

Contexte

Le GPECM a été conçu pour se dérouler sur trois phases, étant entendu que mettre fin au mariage d'enfants est un objectif à long terme. Ainsi, le programme mondial prévoit une stratégie sur 15 ans, sur une zone d'action répartie en 12 pays (dont 4 sont des pays partenaires de la Coopération au développement BE : Burkina Faso, Mozambique, l'Ouganda et le Niger). Rien qu'en 2020, ce programme a eu impact sur près de 4.3 millions d'adolescentes via des mesures ciblées visant à prévenir le mariage des enfants. Depuis 2015, dans nos 4 pays partenaires c'est une croissance de plus de 92% chaque année en moyenne qui est observée. De façon générale, dans cette partie du programme et dans nos pays partenaires en particulier, les objectifs ont été largement dépassés.

La première phase du programme a débuté le 1er janvier 2016 et s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre 2019. Une évaluation conjointe du GPECM, portant sur cette première phase, a eu lieu en 2019 ([link](#)) qui a estimé « que le leadership du GPECM était crucial pour accélérer l'abolition du mariage d'enfants » et « que grâce à ses interventions durant les années 2016-2019, le programme a réussi à susciter un véritable élan ».

En janvier 2020, la seconde phase de ce programme global a démarré, sur base d'un updated programme document ([link](#)), theory of change ([link](#)) et results framework ([link](#)). Cette seconde phase se concentre sur les actions pour mettre fin au mariage des enfants en renforçant les investissements et le soutien aux adolescentes

célibataires et mariées ; en engageant les acteurs clés (y compris les jeunes en tant qu'agents du changement) à catalyser les changements vers des normes de genre positives.

L'objectif spécifique de la seconde phase du GPECM est de mettre en place une stratégie en 5 points :

1. Créer des opportunités pour l'autonomisation des adolescentes ;
2. Promouvoir un environnement égalitaire au niveau du genre ;
3. Renforcer la gouvernance pour prévenir le mariage des enfants ;
4. Améliorer la durabilité des programmes visant à mettre fin aux mariages des enfants ;
5. Construire des partenariats afin de mobiliser des ressources additionnelles.

Ce programme conjoint a été fortement challengé ces derniers mois, l'épidémie de Covid19 venant renforcer les paramètres qui amènent les familles à procéder au mariage de leurs enfants (parmi ceux-ci, citons : interruption de la scolarité, insécurité, accès difficile à des soins médicaux, mobilité réduite, frais supplémentaire au sein du ménage). En 2020, ce programme s'est adapté aux réalités imposées par la pandémie telles que la limitation de contact humains. Cela a permis au programme de devenir davantage digital et d'adopter des solutions innovantes. Ce changement vers des solutions plus digitales a eu l'effet que certaines activités du programme ont excédé largement les objectifs qui étaient fixés en début d'année :

1. Interventions sur l'éducation sexuelle : a permis d'impliquer activement + de 4 millions d'adolescentes (103% de l'objectif atteint)
2. Faire participer activement près de 6 millions de garçons et d'hommes à des dialogues sur les normes de genre (1.591% de l'objectif atteint)
3. Mise en place de près de 200,000 connections avec des acteurs locaux impliqués dans le dialogue sur la fin du mariage des enfants (587% de l'objectif atteint)

Mais dans d'autres domaines du programme, des progrès restent à réaliser, notamment sur:

1. Le nombre de filles et d'adolescentes restant ou s'inscrivant à l'école : avec seulement 160,000 filles âgées de 10 à 19 ans prises en charge par le programme, 42% de l'objectif est atteint. Or, la continuité scolaire est un des principaux objectifs spécifiques du programme visant à mettre fin au mariage des enfants. Ce résultat peut toutefois s'expliquer avec l'impact du Covid19 sur la fermeture des écoles ;
2. Le plaidoyer auprès des autorités locales et nationales pour rédiger et mettre en place des instruments légaux empêchant le mariage d'enfants : seulement 10 textes sur les 50 prévus ont pu voir le jour.

Objectifs et résultats

Cette analyse vise à évaluer les résultats sur l'année 2020 par rapport au cadre de résultat, tel que mentionné dans le GPECM 2020 Annual report ([link](#)).

Résultat intermédiaire 1: les adolescentes à risques et/ou affectées par le mariage précoce doivent pouvoir prendre des décisions éclairées sur le mariage, l'éducation et la santé reproductive.

Résultat immédiat 1.1: fournir un support important aux adolescentes

En 2020, près de 4.3 millions d'adolescentes ont reçu un support éducatif et ont bénéficié de services spécifiques visant à prévenir le mariage des enfants.

Sous résultat 1 : Compétences de vie et éducation sexuelle inclusive

En ce qui concerne le support éducatif, plusieurs approches ont été mises en œuvre afin d'atteindre les adolescentes : plateformes digitales, formations en présentiel quand c'était possible, campagnes multimédia tout au long du programme.

Depuis 2015, dans nos 4 pays partenaires c'est une croissance de plus de 92% chaque année en moyenne qui est observée. De façon générale, dans cette partie du programme et dans nos pays partenaires en particulier, les objectifs ont été largement dépassés.

| Country | Indicator 1111: Number of adolescent girls (aged 10-19) who actively participated in life skills or comprehensive sexuality education interventions in programme areas, disaggregated by age and disability | | | | | | | | | |
|--------------|---|----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------------|
| | 2015 | 2016 Result | 2017 Result | 2018 Result | 2019 Result | 2020 | | | | |
| | | | | | | Target | Result | 10-14 years | 15-19 years | With disabilities |
| Bangladesh | 16,169 | 93,166 | 87,024 | 87,024 | 89,974 | 209,086 | 88,770 | 30,230 | 58,540 | 3,633 |
| Burkina Faso | 7,637 | 14,977 | 34,907 | 58,341 | 310,042 | 156,529 | 112,123 | 49,835 | 62,288 | 151 |
| Ethiopia | 82,400 | 51,239 | 75,733 | 97,924 | 261,244 | 93,373 | 152,782 | 61,113 | 91,669 | |
| Ghana | 27,479 | 85,990 | 16,931 | 9,067 | 20,046 | 32,987 | 27,274 | 12,273 | 15,001 | 36 |
| India | 15,000 | 161,789 | 628,902 | 2,285,980 | 2,496,395 | 3,246,395 | 3,610,573 | 1,552,546 | 2,058,027 | |
| Mozambique | 14,636 | 16,200 | 127,714 | 221,234 | 51,676 | 14,616 | 4,185 | 2,205 | 1,980 | |
| Nepal | 6,047 | 7,566 | 9,666 | 8,297 | 4,175 | 28,000 | 3,533 | 2,123 | 1,410 | |
| Niger | 11,642 | 21,885 | 17,000 | 66,688 | 9,505 | 9,940 | 12,471 | 3,453 | 9,018 | 105 |
| Sierra Leone | 23,331 | 4,398 | 12,381 | 14,738 | 26,192 | 25,000 | 12,000 | 6,243 | 5,757 | 119 |
| Uganda | 2,516 | 71,892 | 24,515 | 114,429 | 135,690 | 155,690 | 74,335 | 45,032 | 29,303 | |
| Yemen | NA | 3,660 | 5,569 | 5,197 | 5,324 | 1,170 | 2,457 | 1,115 | 1,342 | 49 |
| Zambia | 4,299 | 2,778 | 9,851 | 3,575 | 3,447 | 5,840 | 5,923 | 3,923 | 2,000 | 121 |
| Total | 211,156 | 535,540 | 1,050,193 | 2,972,494 | 3,413,710 | 3,978,626 | 4,106,426 | 1,770,091 | 2,336,335 | 4,214 |

Sous résultat 2 : support éducatif formel et non formel

Malgré le grave impact du Covid19 sur la poursuite de la scolarité des jeunes filles, le programme eu pu fournir un support continu grâce au recourt à des plateformes éducatives ainsi que des mesures préventives pour s'assurer que les filles retournent à l'école lorsque celles-ci réouvriront. C'est ainsi qu'au total 160,000 fillettes ont été prises en charge par le programme pour continuer leur scolarité. Seulement 40% de l'objectif a été atteint, mais ce résultat doit se lire en considérant l'impact de la pandémie.

Résultat immédiat 1.2: améliorer l'environnement familial et communautaire

Sous résultat 1: Engagement avec les garçons et les hommes

La discussion avec les garçons et les hommes est restée forte tout au long de la pandémie grâce aux canaux de communication tels que les réseaux sociaux et des plateformes online a permis de très largement dépasser l'objectif initial de 3.4 millions d'hommes engagés dans le dialogue, pour atteindre 6.3 millions.

Sous résultat 2 : Dialogues avec les familles et les membres des communautés

Des campagnes ciblées à l'attention des familles ont été mise en place avec succès. Elles visent à accompagner le changement de comportement et la prise de décision au sein même des familles et des communautés. Ici également, la pandémie de Covid19 a obligé un recours plus généralisé aux réseaux sociaux et aux supports multimédias (radio, télévision).

Ce format digital largement diffusé et généralement bien reçu par les familles a permis de dépasser l'objectif qui était fixé pour l'année 2020 avec une croissance de 695% par rapport aux années précédentes.

Sous résultat 3 : Campagne mass media pour mettre fin au mariage des enfants

Au Burkina Faso, les jeunes se sont impliqués dans une campagne où un célèbre chanteur local a fait la promotion de la campagne UNICEF « Dont call me Madam ». Après cette campagne, le taux de jeunes filles ayant connaissance de l'âge légal pour se marier a atteint les 70%, tandis que 81% d'entre elles annoncent refuser à l'avenir de procéder au mariage de leurs enfants avant l'âge légal.

Sous résultat 4: Engagement avec les acteurs locaux et les influenceurs

Le programme s'implique dans la construction de réseaux avec les acteurs locaux, notamment religieux afin que ceux-ci s'engagent

- à vérifier les âges avant de procéder à des unions,
- à déconstruire davantage les normes de genre négative

Des progrès restent à faire afin que les chefs de communauté plus large imposent une vision plus équitable du genre et un respect des droits des enfants, dans une optique durable. Au niveau de cet indicateur, un fort dépassement de l'objectif a toutefois été constaté.

Résultat intermédiaire -2: certains secteurs et institutions apportent une réponse effective aux besoins des adolescentes et à leur famille dans les zones visées par le Programme

Résultat immédiat 2.1: Renforcer le système

Plus de 2,500 points relais délivrant des services au niveau de la santé, de l'éducation sexuelle et de la protection de l'enfance ont renforcé leur capacité à travers ce programme, le programme sur ce point a connu une progression de + de 170%.

C'est ainsi qu'en Ouganda, ensemble avec le Ministère de l'Éducation et de la Santé, près de 500 écoles ont été approchées et accompagnées pour intégrer dans le parcours éducatif et dans les campagnes de prévention des éléments clés pour prévenir et empêcher le mariage précoce.

Résultat immédiat 2.2: Viser la pauvreté

Afin d'enrayer le processus de violence à l'égard des enfants comme conséquence d'une pauvreté accrue des ménages dû à la pandémie, le programme a construit davantage de partenariats avec les gouvernements locaux afin d'étendre les programmes de protection sociale.

Le cas d'un programme « Cash Plus for Adolescent Girl Empowerment Schemes » a permis au gouvernement d'étendre la couverture sociale aux jeunes filles vulnérables et à leur famille. En Inde, il est estimé que par ce programme et ces actions sur la protection sociale, conjointement avec d'autres partenaires, c'est près de 10,000 d'adolescentes qui bénéficient d'un support significatif.

Résultat intermédiaire -3: Améliorer la réponse légale et politique pour prévenir le mariage précoce et apporter un support aux adolescentes enceintes, mariées, divorcées ou veuves.

Résultat immédiat 3.1: Mise en place de lois et de polices

De plus en plus d'Etats se dotent d'un corps législatif permettant aux filles-mères de continuer leur éducation. C'est un pas dans la bonne direction mais c'est clairement une action qui doit aller bien au delà : seulement 20% de l'objectif a été atteint sur cet indicateur, démontrant à suffisance la difficulté de transformer les mentalités au plus haut niveau. Une attention toute particulière à l'avenir doit être portée sur la mise en place de politiques et de budgets mettant en place une protection sociale effective, déconstruisant les masculinités négatives et soutenant l'émancipation des jeunes filles.

Résultat immédiat 3.2: Data et preuves

Des efforts sont fournis pour mettre en place des systèmes qui centralisent toute l'information sur le mariage précoce telle que les limitations légales au mariage d'enfants, les aides disponibles, l'éducation sexuelle, la prévention ou encore de bonnes pratiques. En poussant un simple bouton ou en se rendant sur une app, les adolescentes et adolescents doivent pouvoir trouver des informations fiables, uniformes, faciles à comprendre et complètes.

Ce programme vise également à réunir des preuves de changement à long terme des mentalités qu'il peut générer. En 2020, ce travail a été agrémenté d'une approche Covid19 : l'objectif est de déterminer l'impact à moyen et

long terme de la pandémie sur les pratiques de mariage précoce. C'est ainsi qu'UNICEF dans la zone Moyen-Orient / Afrique du Nord a entrepris une étude analytique des mesures digitales mises en place pour contrer les effets néfastes de la pandémie. Ici des partenariats avec d'autres agences ont été réalisés : OHCHR et UN Women ont permis de générer des données en temps réel de l'impact de la pandémie sur les perceptions de genre, y compris sur la place du mariage des enfants dans les pratiques quotidiennes au temps du Covid19.

Commentaire général sur le narratif

La pandémie vient exacerber les effets les plus néfastes du mariage précoce. Ainsi, il a été démontré que le décrochage scolaire est à la fois un des effets mais également une cause des mariages précoces. La pandémie vient encore renforcer cette tendance. D'un autre côté, et on le voit dans le dépassement de certains objectifs au delà de toute proportion, que la digitalisation de certaines actions permet d'atteindre des communautés, des familles qui auparavant étaient freinée par les déplacements ou non atteignable.

Paradoxalement, la pandémie, qui représente une menace sur le mariage précoce, permet de faire émerger de nouvelles pratiques et donne un nouvel impact -largement positif- à ce programme. Malgré quelques retards dans le programme, il atteint la grande majorité de ses objectifs. Sa grande flexibilité programmatique a permis le GPECM d'adapter ses interventions à des situations qui évoluaient rapidement lors de la pandémie COVID-19, ce qui a permis la poursuite de ses programmes destinés aux adolescentes dans des nombreux pays.

Rapport financier

Le rapport financier 2020 se trouve en annexe. Un examen rapide semble montrer qu'il n'y pas d'irrégularité dans l'état des dépenses.

Conclusions générales

D2.1 est satisfait de la collaboration avec le GPECM et son utilité pour atteindre les objectifs de développement en lien avec le mariage d'enfants.

Sur base des éléments reçus, le service D2.1 estime que la **quatrième et dernière tranche du subside, d'un montant de 2.000.000 euros** tel que mentionné dans la déclaration de créance ci-jointe, peut donc être versée.

Cécilia Vermeulen
Gestionnaire dossier D2.1

Dirk Brems
Directeur D2

Annexe(s): aussi disponible en prisma 1487

1. AR
2. Note au Ministre accordant la subvention
3. BE-UNICEF GPECM Administrative Agreement (12/12/2018)
4. Rapport Narratif 2020 (2020 annual report)
5. Rapport financier, portant sur l'année 2020
6. Déclaration de créance pour 2021